LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

DIMANCHE 1er JUILLET 1928

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 0.41
45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING | Téléph. 0.36
2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

NOS ENQUÊTES ÉCONOMIQUES

Pour améliorer la circulation

UN PROJET D'AUTOSTRADE ENTRE LILLE ET PARIS

TOUS ceux qui, en France, s'intéressent à l'automobile, ont entendu parler de ces routes spéciales, réservées exclusivement aux voitures à moteur et aux motocycles, qui ne traversent aucun groupe d'habitations, passent par dessus ou en dessous de toutes les voies rencontrées et sont clôturées, de telle sorte que, comme sur les voies ferrées normales, les propriétés riveraines n'y aient point accès.

Or, voici qu'une de ces voies, qui existent déjà en Italie, aux Etats-Unis, qui vont exister en Allemagne, fait l'objet d'un projet très intéressant, surtout pour la région du Nord, puisqu'il vise la construction d'une autostrade entre Paris et Lille, avec embranchement Montdidier-Boulogne-sur Mer.

L'auteur de ce projet, un de nos plus distingués ingénieurs des Ponts et Chaussées, M. PIGELET, en résidence à Saint-Pol, a bien voulu nous entretenir de cette solution vraiment idéale du problème de la circulation automobile rapide.

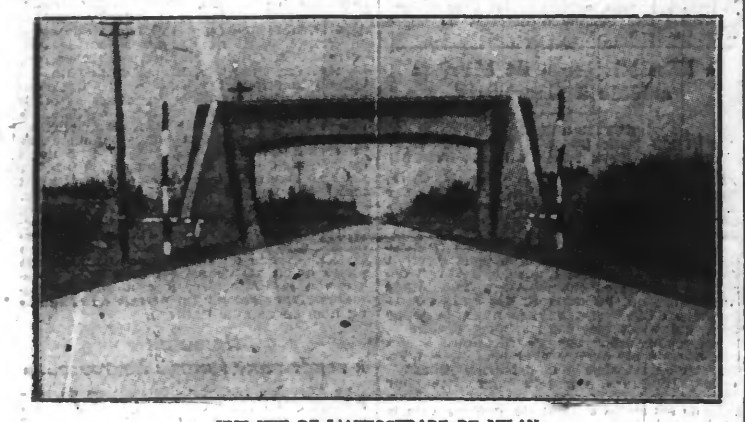

UNE VUE DE L'AUTOSTRADE DE MILAN

On lira en 5e page, les intéressants détails qui nous ont été donnés.

La Banque de France rachète les " louis " d'avant-guerre

On sait que les monnaies d'or et d'argent, frappées antérieurement à la réforme monétaire, n'ont plus cours légal. Mais la Banque de France, en vertu de ses conventions nouvelles avec l'Etat, est tenue d'acheter l'or qui lui est offert en échange de billets, sur les bases de la convertibilité prescrite par la loi. Elle achètera donc, à partir du 2 juillet prochain, les anciennes monnaies d'or françaises et étrangères au poids du métal précieux. Le louis d'avant-guerre, défalcation faite des frais d'épreuve, de pesée, d'écritures et de fonte, aura une valeur d'environ 97 fr. 50. Quant aux pièces d'argent, les détenteurs retardataires n'auront qu'à les vendre aux changeurs, qui font le commerce de ce métal.

La convertibilité des billets en or, se réalise

Ajoutons que la convertibilité des billets en or est aujourd'hui une réalité. La Banque, ne disposant pas de nouvelles monnaies d'or pour cet échange, ne peut toutefois l'effectuer qu'en lingots d'or valant de 200.000 à 810.000 francs. C'est dire que si on se présente aux guichets de notre grand établissement de crédit avec cette somme, on recevra la valeur équivalente en or non monnayé. La mesure a surtout pour but de faciliter les règlements extérieurs — l'or ayant une valeur fixe dans tous les pays du monde — et de démontrer la solidité du gage de notre monnaie fiduciaire. Elle n'en constitue pas moins la première étape symbolique de l'époque où, en échange d'un billet de 100 francs, la Banque remettra au porteur une belle pièce d'or de même valeur.

Une motion de l'Association des porteurs de rentes

L'Association des porteurs de rentes françaises, qui a tenu hier son assemblée générale, sous la présidence de M. Grosclaude, a voté, à l'unanimité, la motion suivante :

« Les porteurs de rentes françaises au moment où la stabilisation légale du franc leur enlève tout espoir de voir améliorer leur situation par le redressement monétaire, rappelle de la façon la plus pressante que la dotation actuelle de la dette publique intérieure, tant pour le service des intérêts que pour l'amortissement, constitue le gage intangible des créanciers de l'Etat.

« Ils estiment qu'il serait inadmissible de retourner de son but, l'effort demandé au pays, de consacrer à un autre objet que la dette publique, les recettes actuelles que la loi lui affecte ; la loi du 7 août 1926 a attribué, en effet, à la caisse autonome d'amortissement de la dette publique, tous excédents de recettes sur les dépenses du budget général constatées en clôture d'exercice qui seront versés à la caisse, dès que les comptes en auront été arrêtés.

« **Les porteurs de rentes protestent avec énergie contre toute mesure qui, directement ou indirectement, aurait pour effet de détourner de la caisse d'amortissement des fonds devant lui revenir.** »

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Nuageux avec éclaircie et rares ondées, pouvant être accompagnées d'orages. Vent d'Ouest, 4 à 6 m. Température sans changement.

Saint-Amand a inauguré hier son monument aux morts

A l'occasion de l'inauguration du Monument aux Morts, la Municipalité de Saint-Amand a organisé une série de cérémonies, dont la première s'est déroulée hier soir.

A 20 heures, devant les autorités locales et les représentants de la Préfecture et de l'Armée, le Monument fut remis à la ville.

L'instant fut émouvant : dans le silence que les notes mélancoliques du Carillon s'égrenaient à travers la campagne.

Les cérémonies continueront aujourd'hui dimanche.

A 8 heures 15, sur la place de la Gare, sera reçue la musique militaire du 3e régiment de génie.

A 10 heures, hommage aux Morts. Le cortège, comprenant toutes les Sociétés de la ville et les Associations de Combattants et Mutilés de la région, partira de la Grand'Place. Les sociétés musicales n'exécuteront que des Hymnes funèbres sur le parcours de la Grand'Place au Monument.

A 14 heures 30, concert de carillon ; A 15 heures 30, au Jardin Public, grand concert par la musique militaire du 3e régiment de génie.

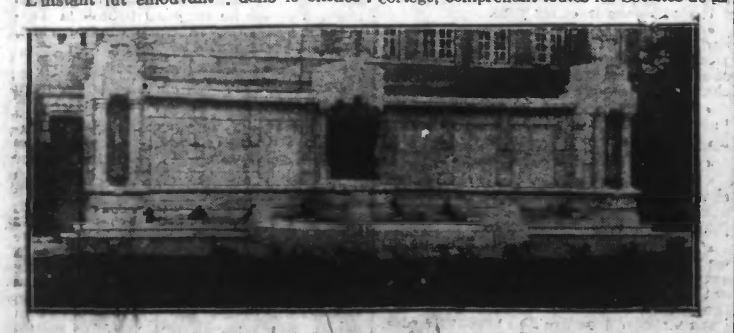

Le monument aux morts de Saint-Amand qui a été inauguré hier soir

général et le recueillement, la musique municipale et l'Union Chorale exécutèrent des hymnes funèbres.

Puis ce fut l'appel des morts. Pendant la lecture de cette longue liste du martyrologe des enfants de Saint-Amand, un sanglot montait parfois... Souvenirs de douleurs encore inapaisées. Et, dans le soir qui tombait, commença la veillée funèbre, jadis

Une catastrophe minière près de Saint-Étienne

Quarante-huit ouvriers ont péri à la suite d'un dégagement de gaz

On reçoit de Saint-Etienne la dépêche suivante :

A la suite d'un incendie qui a éclaté dans un puits de mine à Roche-Lamolière, un violent dégagement de gaz s'est produit dans une galerie où travaillait une équipe de mineurs.

Cet incendie avait pris naissance dans un amas de poussières de charbon par suite de circonstances non encore déterminées. L'air devenant irrespirable, une douzaine de mineurs qui travaillaient, ont pu s'enfuir ; quarante-huit autres faisant partie de la même équipe sont morts asphyxiés.

Le préfet de la Loire et les autorités, sont sur les lieux.

Les Chambres ont voté les 120 millions de crédits pour allocations aux fonctionnaires

Mais il s'agit d'une rétroactivité tout à fait exceptionnelle et non pas d'une augmentation de traitement

Le Sénat, avant d'aborder la discussion des crédits supplémentaires pour 1927, a adopté, samedi matin, plusieurs projets, notamment celui modifiant ou complétant la loi de 1923 sur les emplois aux mutilés et aux veuves et orphelins de guerre ; celui autorisant le Gouvernement à garantir le règlement des exportations effectuées au profit des administrations ou services publics étrangers, ainsi que le projet relatif au report de crédits de l'exercice 1927, à l'exercice 1928.

On passe au deuxième projet, cahier de crédits sur l'exercice 1927. M. CHERON demande qu'on vérifie les demandes de crédits pour travaux supplémentaires et s'élève contre le crédit de 120 millions et la rétroactivité de l'année 1927 pour les fonctionnaires. Il déclare que ces allocations rétroactives produisent un effet très fâcheux auprès des contribuables.

M. MILAN proteste, lui aussi, contre ce vote. L'excédent de 614 millions, dit-il, n'appartient plus à l'Etat ; il est devenu la propriété de la Caisse autonome. Si cet acte de « spoliation » s'accomplit, il demandera à un autre d'en prendre la responsabilité. La discussion générale est close. On passe aux articles.

Le chapitre 109 quater (prélèvement des traitements des fonctionnaires), repoussé par la Commission, est repris par voie d'amendement par MM. Voilin et Mauger.

M. POINCARE : Je n'ai pas accepté hier la rétroactivité de trois mois devant la Chambre et j'ai annoncé que le Sénat ne la voterait pas. J'espère que nous trouverons une solution qui concilera tous les intérêts.

L'amendement Voilin est repoussé par 194 voix contre 82.

Le chapitre 1er (armée du Levant), dont M. Voilin demande ce rejet *est adopté par 175 voix contre 108. Les derniers chapitres sont adoptés ainsi que l'ensemble par 256 voix contre 20.*

(LIRE LA SUITE EN TROISIEME PAGE)

L'arrestation de Rey alias Prat, le Landru Marseillais

« Je suis perdu, tuez-moi, je le mérite » a dit le bandit aux policiers

Nous avons relaté hier, l'arrestation à Alger, de Pierre Rey, alias Prat, Gaillard, etc... Il fut appréhendé au moment où il achetait un journal.

L'opération fut menée avec tant de célérité qu'aucun des nombreux passants ne s'aperçut de l'arrestation. Un commissariat était proche. L'inculpé y fut conduit, puis emmené en taxi à la Sûreté générale, pendant que les agents allaient prendre au café de la Gare ses valises, et à la consigne de la Compagnie de navigation une corbeille en osier, une mallette et un gros ballot de toile qu'il y avait laissés.

Cependant, le pseudo Prat était interrogé à la Sûreté générale. Ce fut sur un ton de lassitude qu'il déclara :

— Je suis fichu.

Il expliqua ensuite qu'il avait l'intention de se rendre à Souk-Ahras, pour remettre à sa femme légitime les 3.000 francs qu'il possédait et se suicider ensuite.

Il ajouta : « Je n'ai pas mangé depuis mon arrivée à Alger. » « Avouez vos crimes répliquèrent les inspecteurs et l'on vous apportera un repas. » « Bah ! répondit-il, c'est fini les casse-croûte. » Puis il refusa d'en dire plus long.

Des preuves, encore des preuves

Les preuves abondent cependant de sa culpabilité. Dans le ballot retiré de la consigne se trouvaient des draps marqués de différentes façons. L'un d'eux était taché de sang. Dans le panier on découvrit des mouchoirs de femmes brodés d'initiales diverses. Il y avait aussi un revolver, un trousseau de clefs, une chaînette d'acier, et dans les valises à main, un carnet de chèques au nom de Mlle Jeanne Ebel, n° 10.254, de la Compagnie algérienne, à Marseille ; un autre, au nom de Camille Gaillard, à la même banque, sous le n° 9888.

Pierre Rey, au moment de son arrestation a été fouillé et trouvé porteur de 25 cartouches, d'un revolver, d'un trousseau de petites clefs et de trois mille francs.

Un chauffeur assassiné, par le bandit, peut-être

Au cours de son interrogatoire, Pierre Rey a déclaré avoir acheté l'automobile que possédait, en Algérie, Mme Miras, de Sidi-Bel-Abbès, avec laquelle il vivait maritalement et dont il aurait eu quatre enfants. Or, cette automobile avait appartenu à un chauffeur dont le corps a été retrouvé carbonisé dans la forêt, près de Sidi-Bel-Abbès et qui avait été au service de Rey. L'affaire a été classée en cet temps, mais on se demande, maintenant si Rey n'a pas commis là un nouveau crime.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Un effroyable accident au meeting d'aviation de Vincennes

L'avion du Capitaine Brager s'écrasa sur le sol et le pilote se tua ; son compagnon, l'ingénieur Tapis, fut grièvement blessé ainsi qu'une femme qui se trouvait parmi la foule

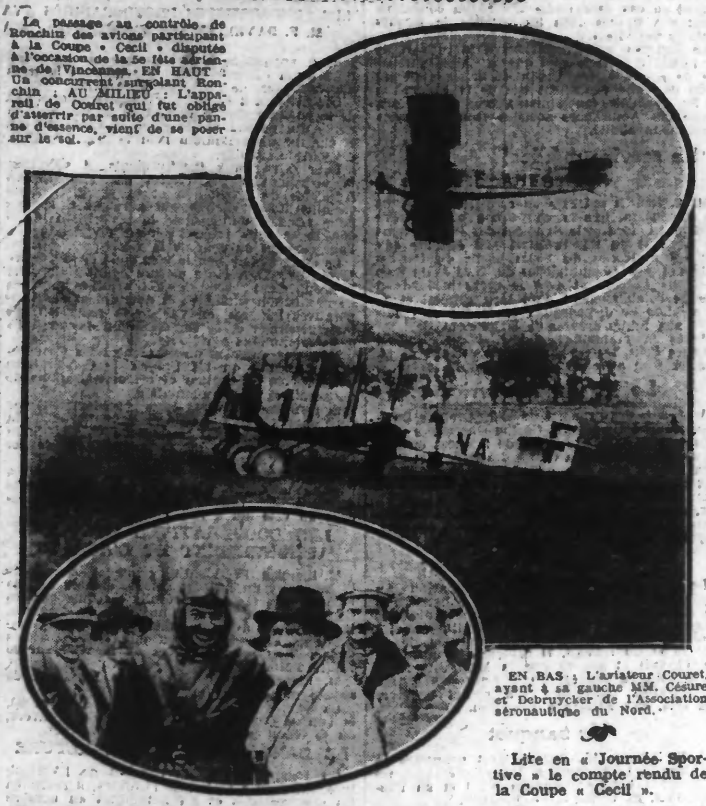

La passage au contrôle de Ronchin des avions participant à la Coupe « Cécil » disputée à l'occasion de la 5e fête aérienne de Vincennes. EN HAUT : Un concurrent survolant Ronchin ; AU MILIEU : L'appareil de Coudret qui fut obligé d'atterrir par suite d'une panne d'essence, vient de se poser sur le sol.

EN BAS : L'aviateur Couret, ayant à sa gauche MM. Césure et Debruycker de l'Association aéronautique du Nord.

Lire en « Journée Sportive » le compte rendu de la Coupe « Cécil ».

Hier après-midi, devant une assistance considérable, a commencé la fête aérienne de Vincennes, qui, cette année, grâce à une entente entre la Chambre syndicale des Industriels aéronautiques, l'Aéro-Club de France et le Comité des grandes fêtes d'aviation de France, est officiel meeting du Salon, complément de l'exposition ouverte ventre à ou Grand-Palais.

Malheureusement, cette fête, dont 10 % de la recette brute doit aller aux orphelins de l'infortuné Fronval, tué ces jours derniers, a débuté par un accident dans lequel un officier aviateur du Service technique de l'Aéronautique de Villacoublay a trouvé la mort. Il y eut également deux blessés, le compagnon du pilote et une femme se trouvant parmi la foule.

Un plan supérieur se détacha et l'avion s'écrasa sur le sol

Alors que les avions participant au rallye aérien et à la course handicap de vitesse sur le parcours Paris-Bruxelles-Anvers-Paris commençaient à arriver à l'aérodrome, on vit un biplan militaire de grande reconnaissance survoler le terrain à une quarantaine de mètres d'altitude.

Soudain, un des plans supérieurs de l'avion se détacha et l'appareil piqua immédiatement du nez pour venir s'écraser sur le sol. L'ingénieur Tapis qui accompagnait le pilote, le capitaine Brager, et appartient, lui aussi, au Service technique de l'Aéronautique, sauta en parachute mais le faible hauteur ne permit pas l'ouverture complète de l'appareil et l'infortuné passager fit une chute vive dans laquelle il fut grièvement blessé.

Les victimes

Le capitaine Brager n'a pas été carbonisé. Il a pu être dégagé à temps, mais il était mort cependant, ayant eu la face complètement écrasée, le crâne défoncé et les deux jambes fracturées.

L'ingénieur Tapis, âgé de 25 ans, demeurant rue Lacordaire, à Paris, a une rotule brisée.

L'autre victime est une spectatrice, Mme Liré, 67 ans, habitant Vincennes, qui s'est fracturé la jambe gauche, en courant pour éviter l'avion.

Le capitaine Brager, appartenant au Service technique de l'Aéronautique, âgé de 36 ans, marié et père de deux enfants, avait gagné ses galons pendant la guerre comme observateur.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le plus beau bébé

(W. W. Ph.)

Le concours du plus beau bébé vient d'avoir lieu à Paris. C'est la petite Denise Alegrand que l'on voit ici qui a été élue.

CRISE MINISTERIELLE EN GRECE

L'agence d'Athènes publie l'information suivante : « M. Zaimis, président du Conseil, a télégraphié à M. Coundouriotis, Président de la République, qui villégiature à Hydra, lui demandant de rentrer à Athènes afin de lui remettre la démission du cabinet dimanche. Quoique tout indique que la crise sera résolue par la formation d'un cabinet homogène sous la présidence de M. Vehielos ou de M. Sofulis, toute indication est prématurée et la crise sera laborieuse et la solution s'oriente vers la conservation de la Chambre actuelle ».

L'ASSASSINAT de la " plongeuse " lilloise

A quelle heure a été identifiée Jeanne Ponseele

L'instruction sur les révélations du crime de la rue Mercier, à Lille, a chômé hier, M. Giorlan, juge d'instruction, attendant le retour des commissions rogatoires pour poursuivre l'étude du volumineux dossier.

Il se confirme cependant, de plus en plus, que le cadavre de Jeanne Ponseele avait été identifié avant six heures du matin.

En effet, dans l'une de ses premières déclarations, M. Augustin Boury, le beau-frère de la victime, prétend qu'il était six heures du matin quand on vint lui demander s'il savait où était sa belle-sœur, et qu'on lui annonça ensuite l'horrible crime.

Vanden Abeele serait arrêté dans quatre jours

« M. Giorlan a reçu confirmation de la Compagnie des Chargeurs Réunis, que l'individu qui s'est embarqué à Bordeaux, sur le paquebot « L'Asie », est bien Henri Vanden Abeele, né à Loos-lez-Lille, le 9 mai 1898. Il a déclaré se rendre au Congo.

Ainsi que nous l'avons dit, « L'Asie » doit faire escale à Dakar, le 4 juillet prochain, et les autorités profiteront de l'occasion pour cueillir à bord Vanden Abeele, contre qui un mandat d'arrêt a été lancé.

Un Tourquennois a obtenu le premier Grand Prix de composition musicale

L'Académie des Beaux-Arts a jugé hier après-midi le concours pour le Grand Prix de composition musicale. Le premier Grand Prix a été voté à l'unanimité de la section de musique et l'unanimité de l'Académie moins une voix à M. Raymond Loucheur.

Né à Tourcoing le 1er janvier 1899, le futur pensionnaire de la villa Médicis est élève de MM. Vidal et D'Olonne. Il est l'auteur d'une vingtaine de mélodies, d'un quatuor pour instruments à cordes, d'une pastorale et de morceaux de musique de chambre.

L'an dernier il avait obtenu le deuxième second prix. Il a commencé ses études musicales au Havre. L'Académie a décerné en outre un deuxième second Grand Prix à Mlle Elsa Barraine, élève de MM. Paul Dukas et Busser. Mais elle n'a pas cru devoir donner le premier second Grand Prix.

UN ASSASSIN ARRETE

On a arrêté hier matin, à Epernon, chez un marchand de volailles qui l'avait embauché, le nommé Julien Chimay, journalier, sans domicile fixe, assassin d'une rentière septuagénaire, Mme veuve Bouju, au Bois-de-l'Aunone. Chimay a fait des aveux complets. Son crime a eu le vol pour mobile.

Grandes Assises dans notre Région

Le Congrès Mutualiste des Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais

La Ville de Saint-Omer fut hier le vibrant théâtre des aspirations démocratiques des deux prospères organisations

Le premier Congrès régional de la Mutualité du Nord de la France, tenu hier à Saint-Omer, à l'occasion de la prochaine application de la loi des Assurances sociales, a marqué, en caractères saillants, une volonté unanime de voir aboutir à bref délai, une réforme bienfaisante réclamée depuis de nombreuses années, par le Prolétariat, avide de se soustraire aux risques souvent douloureux de son existence travailleuse et sans garantie du lendemain.

Certes, nul ne saurait le contester, nos Sociétés de secours mutuels s'efforçaient, avec un zèle admirable, de venir en aide à leurs adhérents, en cas de maladie ou de chômage. Mais elles disposaient de modiques ressources, provenant des cotisations de leurs effectifs, et parfois des gestes généreux de membres honoraires ou bienfaiteurs trop souvent empreints d'un caractère d'aumône, humiliant pour le bénéficiaire, ravalé à l'humble posture de secouru, sinon de quémandeur et de mendiant.

Réglés par la loi du 1er avril 1898, constituant leur charte, nos Mutuelles ont toujours rempli avec fidélité, désintéressement et dévouement, leur mission altruiste, propageant sans cesse, à travers le pays, avec des effets concrets, les principes généreux de fraternité effective et de réconfortante action sociale.

C'est l'honneur impérissable et la splendeur éternelle de la Mutualité. Elle a un glorieux passé. Un avenir plus rayonnant encore s'offre à son ardeur réalisatrice, par le fonctionnement de la loi des Assurances sociales, appelée à vivre par elle, dans le cadre de sa puissance numérique, de sa force morale, de son organisation éduquée et disciplinée.

Le Congrès de Saint-Omer a mis en pleine lumière le rôle grandiose incombant désormais à la Mutualité moderne, sortie de son ancien champ individualiste et étriqué, pour devenir un vaste et infrangible organisme d'agissante solidarité sociale, s'exerçant avec bienveillance et autorité aussi à tous les degrés de la Prévoyance obligatoire et légale.

Lire la suite en 2e page, ainsi que le compte rendu des congrès : de la Mutualité et de la coopération agricoles à Arras ; de l'Epicerie, à Douai.

Le XXIIme Tour de France cycliste

Après une course sans histoire André Leducq gagne l'étape Perpignan-Marseille

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Marseille 30 juin. — *Il ne fallait pas être prophète pour pronostiquer, comme je l'ai fait hier, que de Perpignan à Marseille nous irions « tout dou... tout doucement ». C'est depuis longtemps une si bonne habitude transmise de Tour en Tour, que pour ne pas faillir à la tradition nous avons mis près de 14 heures pour couvrir les 363 kilomètres que comportait l'étape. Si mes opérations sont justes, cela nous fait une « petite » moyenne de 24 kilomètres environ dans l'heure. Si toutes les étapes ressemblaient à celle-ci, nos braves facteurs ruraux auraient de sérieuses chances de léguer leurs noms à la postérité en participant à la grande randonnée.*

Evidemment, une étape de 363 kilomètres ne peut être comparée à une tournée de 10, voire 15 kilomètres ; de plus, il ne fait pas sur toutes nos bonnes routes de France une chaleur si torride que sous le ciel méditerranéen ; enfin, nos chemins nationaux sont plus fournis en « bistrots » que le désert de la Crau en fontaines.

Un peloton passant sous l'aqueduc de Roquefavour. (Meurisse)

Toutes ces considérations étant prodiguées en leur faveur, je ne vais pas dire cependant que les géants de la route ont accompli une belle performance. Ils ont complètement oublié que la bataille commencée le 15 juin se continuait aujourd'hui. Excusons-les, ils ont tellement fait trépigner d'aise les bouillants Marseillais qui virent en cette fin d'étape une imposante formation de 20 coureurs ardents, dans les dernières minutes pour disputer devant eux la première place.

Tout se fait en grand à Marseille, la foule à l'arrivée était innombrable, c'aurait été un désastre si elle n'avait eu qu'un seul homme à applaudir.

(LIRE LA SUITE EN « JOURNÉE SPORTIVE »)